

Séjour découverte montagne : **AUZAT** (ARIEGE) Prix hors assurance 170€

Vendredi **04 septembre** 17h00 au dimanche **06 septembre** 17h00

Informations Complémentaires

Annexe – 12 – NOTICE D'INFORMATION PREALABLE



L'hôtel-restaurant « **l'Auberge du Montcalm** » est situé à Auzat.

Un village au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises, au pied du « Pic du Montcalm » qui culmine à 3077m.

Facile d'accès été comme hiver, l'hôtel est à :

1h30' de Toulouse

0h15' de Tarascon-sur-Ariège.



Auberge du Montcalm

Adresse : 10 rue du Montcalm 09220 AUZAT

Téléphone : 05 61 05 89 25

Le séjour s'adresse aux licenciés FFRandonnée ainsi qu'aux non licenciés. Ces derniers et les porteurs de RandoPass, devront prendre une licence comité dont le prix sera en sus du séjour. Ce séjour débutant le 04/09 les licenciés des associations devront présenter en arrivant à Auzat leur licence 2020/2021. Prévenez votre association qu'elle devra vous la délivrer à temps.



Départ de votre domicile le 04 septembre 2020 par vos propres moyens pour un accueil à partir de 17h.

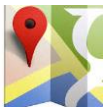
Pour ceux qui travaillent possibilité de rejoindre le groupe le soir.

Retour le 06 septembre 2020 – arrivée en fin de soirée à votre domicile.



Pour les différents tarifs se reporter au bulletin d'inscription.

Conditions d'annulations : 10€ retenu entre la date d'inscription et le 17/08/2020, au-delà de cette date 100% retenu..lors de l'inscription une assurance FACULTATIVE annulation-interruption séjour vous sera proposée. Il faudra rajouter le prix de 8 € à celui du séjour.



Covoiturage conseillé.

L'organisateur n'est pas chargé d'organiser le covoiturage, néanmoins, si des personnes souhaitent être covoiturées ou bien proposer un covoiturage, elles le noteront sur leur bulletin d'inscription. L'organisateur, en tant que de besoin les mettra en relation.



Samedi et dimanche des randonnées de plusieurs niveaux de difficultés vous seront proposés, allant de 400m à 800m de dénivelée positive. Vous pourrez choisir votre niveau sur place après explications données par les encadrants. Ceux-ci sont des animateurs fédéraux formés « montagne »

Le dimanche 06/09 ceux qui le souhaiteront participeront à la randonnée menant au port de Bouet sur le GR®T62 à 2509m d'altitude, à la rencontre de nos amis catalans de la FEEC (Federació d'Entitats Excursionistes de Catalunya) qui fêtent en 2020 les 100 ans de leur association.

Comité Régional de la Randonnée Pédestre Occitanie - www.randonnee-occitanie.com - occitanie@ffrandonnee.fr

Siège Social : Maison des Sports 190 rue Isatis 31670 LABEGE - 05 62 24 18 77

Antenne locale : Maison Régionale des Sports - CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 MONTPELLIER Cedex 2 - 04 67 82 16 73

N° SIRET : 824 613 665 00010 - APE : 9319Z – N° d'activité Formation professionnelle : 76310857831

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Chambres de 2 à 4 personnes, salle de restauration, tous les draps et les serviettes sont inclus. (Amener sa trousse de toilette). La répartition dans les chambres sera effectuée dans la mesure du possible par affinité.



Le séjour est prévu en pension complète, sont donc compris les dîners, les petits déjeuners et les paniers repas du midi, du vendredi 04 septembre au soir au dimanche 06 septembre à midi, ainsi que le pot de bienvenue du samedi soir.

Les personnes souffrant d'allergies ou ayant des régimes alimentaires particuliers doivent le préciser sur le bulletin d'inscription.

Point sur l'équipement de randonnée nécessaire :



Chaussures de montagne étanches à tige montante et semelle crantée

Vêtements adaptés à la pratique de la randonnée en montagne (veste type goretex – première de peau et deuxième couche respirante).

Sac à dos d'environ une trentaine de litres et un sur-sac

Dans le sac : une polaire, une couverture de survie – Deux grands sacs poubelle (neufs !) – crème solaire. Une bouteille d'eau ou une gourde ou une poche à eau pouvant contenir 1,5 litre + éventuellement une bouteille thermos. Une place pour le panier pique-nique.

Quelques friandises de complément : fruits secs, biscuits... et votre pharmacie individuelle.

Carte d'identité ;
Carte vitale ;
Carte Européenne d'Assurance Maladie ;
Un peu d'argent ;
Licence de la FFRandonnée.

La description précise des randonnées sera faite sur place. En complément les circuits seront affichés et côtés, afin que chacun puisse se situer et choisir son parcours.



Avec le bulletin d'inscription il est proposé une assurance facultative et ses options (non obligatoire). En cas d'annulation du séjour, les dispositions prévues par le comité régional s'appliqueront.

Les conditions générales de ventes et notices assurances :

Conditions générales de ventes et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association
fUbXcbbYY!cVWfHbJY'Wta #jY'ci f!U nUh

Les organisateurs et l'équipe d'animateurs certifiés qui vous encadreront sur les différentes randonnées espèrent avoir répondu à toutes vos interrogations. Si toutefois vous souhaitez des précisions vous pouvez vous adresser :

- Au responsable de l'organisation : Agrafeil-Colis Christiane christy.ac@outlook.fr +33 6 62 70 32 19.
- Au responsable des randonnées : Claude Pauly paulycl@wanadoo.fr +33 6 71 70 40 36

Comité Régional de la Randonnée Pédestre Occitanie - www.randonnee-occitanie.com - occitanie@ffrandonnee.fr

Siège Social : Maison des Sports 190 rue Isatis 31670 LABEGE - 05 62 24 18 77

Antenne locale : Maison Régionale des Sports - CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 MONTPELLIER Cedex 2 - 04 67 82 16 73

N° SIRET : 824 613 665 00010 - *APE* : 9319Z – *N° d'activité Formation professionnelle* : 76310857831

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.